

Rôle de la séance publique du 20/05/2025 à 09h15

Présidente : Madame MONTES-DEROUET**Assesseurs** : Monsieur DIAS et Monsieur MAS**Greffier** : Madame LE REOUR

RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN

01) N° 2302152

RAPPORTEUR : M. DIAS

Demandeur	Mme C Georgette	SELARL JURIADIS
	M. C Franck Mme	SELARL JURIADIS
	C Thérèse	SELARL JURIADIS
	M. C Thierry	SELARL JURIADIS
Défendeur	COMMUNE DE LE PARC	JAGOU BERNARD
	HARELCONSTRUCTION	SELARL CONCEPT
		AVOCATS

Requête de Mme Georgette C et autres contre le jugement n° 2200223 du 12 mai 2023 par lequel le tribunal administratif de Caen a rejeté leur demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 28 juillet 2021 par lequel le maire de la commune du Parc a délivré à M. H un permis de construire modificatif en vue du changement de destination d'un bâtiment.

N° 25/183

**COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE Nantes**

2ème Chambre

Rôle de la séance publique du 20/05/2025 à 09h45

Présidente : Madame BUFFET

Assesseurs : Madame MONTES-DEROUET et Monsieur MAS

Greffier : Madame LE REOUR

01) N° 1901040

RAPPORTEUR : M. MAS

Demandeur	L'ASSOCIATION "LIBRE ASSOCIATION DE VIGILANCE ET DE RÉSISTANCE À L'ÉOLIEN"	Me MONAMY
	SOCIÉTÉ POUR LA PROTECTION DES PAYSAGES ET DE L'ESTHÉTIQUE DE LA FRANCE (SPPEF)	Me MONAMY
	L'ASSOCIATION « BELLE-NORMANDIE ENVIRONNEMENT »	Me MONAMY
	M. B Charles-Emmanuel	Me MONAMY
	Mme B Sylvie	Me MONAMY
	M. B Mathieu	Me MONAMY
	M. B Jean-Paul	Me MONAMY
	Mme B Annie	Me MONAMY
	M. D Xavier	Me MONAMY
	M. B Patrick	Me MONAMY
	M. C Michel	Me MONAMY
	Mme C Carina	Me MONAMY
	M. C Pascal	Me MONAMY
	Mme C Danielle	Me MONAMY
	M. D Antonio	Me MONAMY
	Mme D Maria	Me MONAMY
	M. E Christophe	Me MONAMY
	M. F Sylvain	Me MONAMY
	Mme F Béatrice	Me MONAMY
	M. et Mme G Claude	Me MONAMY
	M. G Guy	Me MONAMY
	M. et Mme L Jean-Louis	Me MONAMY
	M. M Antoine	Me MONAMY
	M. et Mme D Alain	Me MONAMY
	Mme N Jennyfer	Me MONAMY
	M. P Florian	Me MONAMY
	Mme P Ludivine	Me MONAMY
	Mme P Vanessa	Me MONAMY
	M. P Christian	Me MONAMY
	Mme P Gisèle	Me MONAMY
	M. P Patrice	Me MONAMY
	Mme T Geneviève	Me MONAMY
	M. V André	Me MONAMY
	M. V Pascal	Me MONAMY
	Mme V Simone	Me MONAMY
Défendeur	SOCIETE FUTURES ENERGIES PARC DU HAUT DU PERCHE	CABINET JEANTET ET ASSOCIES
	ENGIE GREEN	CABINET JEANTET ET ASSOCIES
	PREFECTURE DE L'ORNE	
	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET PECHE	

Requête de l'association "Libre association de vigilance et de résistance à l'éolien" et autres contre le jugement n°1701506 du 31 décembre 2018 par lequel le tribunal administratif de Caen a rejeté leur demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 14 juin 2017 par lequel le préfet de l'Orne a accordé une autorisation unique portant sur la construction et l'exploitation de quatre éoliennes et d'un poste de livraison sur la commune de Moussonvilliers.

02) N° 2400182

RAPPORTEUR : M. MAS

Demandeur	L'ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LA PROTECTION DE LA COMMUNE DE VARAVILLE	LABRUSSE
Défendeur	COMMUNE DE VARAVILLE SARL VILLA PLAISANCE	SELARL JURIADIS SELARL GAIA

Requête de l'association pour la défense et la protection de la commune de Varaville contre le jugement n° 2101563 du 17 novembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Caen a rejeté leurs demandes tendant à l'annulation de l'arrêté du 11 mai 2021 par lequel le maire de Varaville a délivré à la SARL Villa Plaisance un permis de construire une halle commerciale, vingt-neuf logements, « cœur du village », dix « villas Golf » et une résidence de loisirs ainsi qu'à l'annulation de l'arrêté du 12 juillet 2023 par lequel le maire de Varaville a délivré un permis de construire modificatif.

03) N° 2400710

RAPPORTEUR : M. MAS

Demandeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
Défendeur	Mme U Odegua Happy	Me GRENIER

Recours du Ministre de l'Intérieur contre le jugement n° 2302077 du 9 janvier 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, sur la demande de Mme Odegua Happy U , annulé la décision implicite par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours dirigé contre les décisions du 17 août 2022 de l'autorité consulaire française à Lagos (Nigéria) refusant aux jeunes Esosa Obehi et Ofure Peace Igbinovia la délivrance de visas d'entrée et de long séjour demandés au titre de la réunification familiale.

Rôle de la séance publique du 20/05/2025 à 10h30

Présidente : Madame BUFFET

Assesseurs : Madame MONTES-DEROUET et Monsieur DIAS

Greffier : Madame LE REOUR

RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN

01) N° 2300045

RAPPORTEURE : Mme MONTES-DEROUET

Demandeur	COMMUNE DE BRETIGNOLLES SUR MER	DS AVOCATS
Défendeur	ASSOCIATION DE VEILLE CITOYENNE ET ECOLOGIQUE DE BRETIGNOLLES-SUR-MER	HUGLO LEPAGE AVOCATS SAS
	M. D Jean-Baptiste	HUGLO LEPAGE AVOCATS SAS
	M. D Nicolas	SELARL GOSSEMENT AVOCATS
	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAINT-GILLES CROIX DE VIE	
Intervenant	ASSOCIATION AGIR POUR BRETIGNOLLES	SELARL GOSSEMENT AVOCATS

Requête de la commune de Brétignolles-sur-Mer contre le jugement n° 1906184 et 1906620 du 8 novembre 2022 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, à la demande de l'association de veille citoyenne et écologique de Brétignolles-sur-Mer (La Vigie), M. D et M. D , annulé la délibération du 23 avril 2019 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Brétignolles-sur-Mer, en tant que ce plan local d'urbanisme classe l'estran du secteur de la Normandelière en zone Nmp.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN**02) N° 2301034****RAPPORTEURE : Mme MONTES-DEROUET**

Demandeur	M.	P	Joao-Futi	Me VERITE
	Mme	B	Albertine	Me VERITE
	Mme	P	Irena Bila	Me VERITE
	M.	D	Fortunato	Me VERITE
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête de M. Joao-Futi P et autres contre le jugement n° 2206686 du 10 février 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision en date du 17 février 2022 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a confirmé les décisions en date du 4 novembre 2021 de l'autorité consulaire française à Rabat (Maroc) refusant des visas d'entrée et de long séjour à Mme Irena Bila P et aux jeunes Fortunato, Siria, Julio et Luciano au titre de la réunification familiale.

03) N° 2303138**RAPPORTEURE : Mme MONTES-DEROUET**

Demandeur	Mme	O	Eunice	Me CAVELIER
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête de Mme Eunice O contre le jugement n°2214488 du 31 août 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision implicite par laquelle la commission de recours contre les refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours formé contre la décision de l'ambassade de France à Lagos qui a refusé de délivrer au jeune Clinton O un visa de long séjour au titre de la réunification familiale.

04) N° 2402114**RAPPORTEURE : Mme MONTES-DEROUET**

Demandeur	Mme	T	Jordica	Me REGENT
	M.	B	Danel	Me REGENT
	Mme	N	Solange	Me REGENT
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête de Mme T et autres contre le jugement n° 2305099 du 15 mars 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leurs demandes tendant à l'annulation de la décision en date du 8 mars 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a confirmé la décision de l'autorité consulaire française à Kinshasa refusant un visa d'entrée en France à Mme T et M. B au titre de la procédure de réunification familiale,

Rôle de la séance publique du 20/05/2025 à 11h15

Présidente : Madame BUFFET

Assesseurs : Madame MONTES-DEROUET et Monsieur DIAS

Greffier : Madame LE REOUR

RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN

01) N° 2400948 RAPPORTEUR : M. DIAS

Demandeur	Mme E Chantal	Me BOURGEOIS
	M. I Loïc	Me BOURGEOIS
	Mme I Sarah	Me BOURGEOIS
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de Mme Chantal E , M. Loïc I et Mme Sarah I contre le jugement n° 2207024 du 6 novembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la décision du 13 octobre 2021 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a refusé de délivrer à M. I , à Mme I et à l'enfant Elie I des visas de long séjour au titre de la réunification familiale.

02) N° 2401147 RAPPORTEUR : M. DIAS

Demandeur	Mme C Marisela	IDCHAR YUCEF
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de Mme Marisela C contre le jugement n° 2305952 du 29 mars 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision implicite par laquelle la commission de recours contre les refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours préalable formé contre la décision de l'autorité consulaire française en Albanie du 30 janvier 2023 rejetant sa demande de visa d'entrée et de long séjour en qualité de travailleuse salariée.

03) N° 2401157 RAPPORTEUR : M. DIAS

Demandeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
Défendeur	Mme S Alina Konstantinovna	Me SURJOURS

Recours du ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2105648 du 21 février 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, à la demande de Mme Alina S épouse M , annulé la décision du 8 janvier 2021 par laquelle le ministre de l'intérieur a ajourné à deux ans sa demande de naturalisation.

04) N° 2401858

RAPPORTEUR : M. DIAS

Demandeur Mme S Anfisa

Me BLANVILLAIN

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de Mme Anfisa S contre l'ordonnance n° 2402321 du 19 avril 2024 par laquelle le président de la 2ème chambre du tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision implicite de rejet de sa demande de naturalisation, née le 13 février 2023 du silence gardé par le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur son recours.

05) N° 2403443

RAPPORTEUR : M. DIAS

Demandeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Défendeur Mme B Nancy

KOUAMO DARLY RUSSEL

Recours du ministre de l'intérieur contre le jugement n°s 2316064, 2316065, 2316066 du 3 décembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes, à la demande de Mme Nancy B agissant en son nom et en qualité de représentante légale des enfants mineurs Dirovi B , Eva B et Ethan B , a annulé la décision implicite née le 4 octobre 2023 de la commission de recours contre les décisions de refus de visas d'entrée en France rejetant le recours dirigé contre la décision du 11 juillet 2023 de l'autorité consulaire française à Kinshasa (RDC) refusant la délivrance de visas d'entrée et de long séjour en France en qualité de membre de famille d'une bénéficiaire de la protection subsidiaire.